

# Enquête de l'AFT : « Prévention du risque routier professionnel, comment agir ? »

24 JUILLET 2024



**L'AFT, en partenariat avec l'OTRE et d'autres acteurs du secteur, lance une enquête auprès des entreprises de transport routier de marchandises. Ce sondage vise à identifier les actions de prévention envisagées par les entreprises, ainsi que leurs besoins en outils, accompagnement et financement. Les résultats contribueront à la création d'un portail web et d'une section « centre de ressources », disponibles en juin 2025. La participation est ouverte jusqu'au 30 septembre 2024.**

Depuis février 2024, un portail dédié au secteur du transport routier de marchandises (TRM) a été lancé, fournissant des informations spécifiques et facilitant l'engagement des entreprises dans des actions de prévention pour réduire les accidents routiers en mission.

Un groupe de travail dirigé par l'AFT, en collaboration avec l'OTRE et d'autres partenaires de la branche, a été formé pour inventorier les outils disponibles pour prévenir les accidents liés aux risques routiers en mission.

Suite à ces travaux, un sondage a été lancé pour identifier les actions de prévention prévues par les entreprises et leurs besoins en matière d'outils, d'accompagnement et de financement. Les résultats de ce sondage serviront à créer un portail web et un centre de ressources pour les entreprises du transport et de la logistique, disponibles en juin 2025. La participation au sondage est ouverte jusqu'au 30 septembre 2024.

[Consulter la présentation du portail de l'AFT](#)  
[Répondez à l'enquête](#)